

## **La Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien retournera 1,9 M\$ en ristournes**

**Ancienne-Lorette** – Le 19 août dernier, la Caisse a tenu sa première assemblée générale extraordinaire (AGE) en mode virtuel afin que les membres puissent exercer leur droit de vote sur le projet de partage des excédents recommandé par le conseil d'administration.

Le projet de partage ayant été accepté, c'est 1,9 M\$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité, sous forme de ristournes individuelles et collectives. C'est grâce à sa solide performance que la coopérative de services financiers peut poursuivre sa mission et son engagement.

« Nous procéderons cet automne au versement de ristournes totalisant 1 689 174 \$ dans les comptes des membres et au dépôt de 220 000 \$ dans notre Fonds d'aide au développement du milieu. La Caisse sera ainsi en mesure d'appuyer des projets porteurs dans la communauté. C'est grâce à la fidélité de nos membres que nous sommes en mesure de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. », a mentionné Mme Amélie Beauchesne, présidente de la Caisse.

Rappelons qu'au printemps dernier, l'assemblée générale annuelle de la Caisse a dû être reportée dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Après une mobilisation exceptionnelle des équipes du Mouvement Desjardins, ce sont finalement plus de 200 caisses qui ont tenu une AGE virtuelle entre le 16 août et le 17 septembre afin de permettre le versement des ristournes qui s'élèvent à plus de 317 M\$.

Merci d'avoir voté en faveur du projet de ristournes présenté lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 août dernier. C'est votre voix qui fait la différence!